

NAO 2018

Pas d'augmentation de salaire mais une vraie prime

A la troisième réunion de négociation annuelle obligatoire, la direction a ouvert son porte-monnaie. La prime de 200 euros qui nous était promise, à tel point que l'intersyndicale vous avait conviés à une assemblée générale ce jeudi à la Pilaterie, s'est transformée en une prime plus importante. Faut-il y voir un effet de la demande du président de la République aux chefs d'entreprise d'accorder du pouvoir d'achat à leurs salariés sous la forme d'une prime exceptionnelle ? Absolument mais pas seulement. Votre mobilisation et l'expression de votre ras-le-bol y sont aussi pour quelque chose...

Vingt-deux salariés percevant moins de 29400 euros brut par an toucheront une prime de 632.10 euros portée à 700 euros si elle est défiscalisée.

Cinq cent quarante-huit salariés auront également 451.50 euros sur la fiche de paye de décembre.

Une somme qui sera vraisemblablement portée à 500 euros au final. Pourquoi ce différentiel ? La direction attend les décrets d'application du budget 2019 d'ici le 31 décembre qui confirmera ou pas la défiscalisation, soit 9.2% pour la CSG et 0.5% pour la CRDS. D'où nos 500 et 700 euros.

Un regret ? Oui, la direction n'a pas voulu inclure les CDD longue durée parmi les bénéficiaires de la prime. L'intersyndicale le déplore. A l'avenir, elle souhaite que les précaires ne soient plus écartés des dispositions des NAO.

Compte tenu des avancées obtenues l'intersyndicale lève les assemblées générales.